Quoi de Neuf? Petra zo Nevez?



N° 06

MAIRIE DE KERNOUËS

1 Pont Mein 29260 KERNOUËS

CONTACT

02.98.83.05.04 accueil.mairiekernoues@orange.fi

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

PERMANENCE DU MAIRE

Lundi: 10h00 - 12h00 ou sur rendez-vous

PERMANENCE DES ADJOINTS

Sur rendez-vous

DÉCHÈTERIE

Lundi > Samedi : 09h00-12h00 / 14h00-17h45

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LESNEVEN 02.98.21.11.77

SPED SERVICE ELIMINATION DES DÉCHETS 02.98.21.87.88

CDAS: 02.98.83.23.66

SAMU: 15

POMPIERS: 18

GENDARMERIE: 17

PHARMACIE DE GARDE: 3237

EDF/ENEDIS DÉPANNAGE : 09 726 750 29 **RÉGIE DES EAUX LESNEVEN :** 02 98 83 02 80

ORANGE DÉPANNAGE: 3900



INSCRIVEZ-VOUS ET RECEVEZ ce bulletin par mail.

Transmettre votre adresse e-mail à accueil.mairiekernoues@orange.fr

PROJET TUTEURÉ «DEVENIR DU TENNESSY»:

Dans le cadre de notre Licence Professionnelle Management des Activités Commerciales, nous travaillons sur le projet de reprise du bar-tabac-jeux, le Tennessy, à Kernouës. Cette enquête nous permettra de connaître votre avis pour ce futur projet, de façon à redynamiser l'établissement et séduire la population du village et de passage.

- * Le questionnaire vous a été distribué dans vos boites aux lettres.
- * Pour vous faciliter la tâche, nous avons également confectionné un QR code qui contient le questionnaire.



- * Le questionnaire est également téléchargeable via le lien ci-après: https://educ.sphinxonline.net/v4/s/nkblvv
- * Questionnaire et QR code également en ligne sur le site internet de la commune kernoues.com.

Merci de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire. Toutes les réponses sont les bienvenues et restent anonymes.

L'équipe projet



1

Passage à l'heure d'été!!!

Dans la nuit du samedi 27 mars au dimanche 28 mars, la montre est avancée d'une heure!



TOUR DU PAYS DE LESNEVEN COTE DES LEGENDES Course cycliste les 03 et 04 avril

A kernnouës, la circulation de tous véhicules ainsi que celle des animaux (bétail ou animaux domestiques) sera rigoureusement interdite pendant le passage des coureurs.

Le samedi 03 Avril de 14h30 à 15h30 sauf pour les riverains qui devront emprunter obligatoirement le sens de la course, sur les voies ci-après désignées :

* Entrée du Bourg en provenence de St Frégant vers Roudoushir

Le dimanche 04 Avril de 14h20 à 15h15 sauf pour les riverains qui devront emprunter obligatoirement le sens de la course, sur les voies ci-après désignées :

* Voie communale n°1 (Roudoushir vers le Bourg) puis direction Saint-Frégant

le coin des associations korn ar c'hevredigezhioù

ENTRETIEN DES CHEMINS

Prochaine journée : Vendredi 2 avril 13h30. Local atelier municipal.

LA MARCHE VA REPRENDRE AU CLUB DU TILLEUL:

« La marche va reprendre le jeudi après midi (à 14 h). C'est vraiment la seule information optimiste de notre assemblée générale, à laquelle, seule le bureau était convié» expliquait le président Jean Kermoal, qui rempile à son poste, comme l'ensemble des personnes présentes. Aux dires de la fédération départementale, la normalité des choses devrait retrouver sa place à la sortie de l'été. « Il faut essayer de faire preuve d'optimisme en se disant que dans quelques semaines on va pouvoir se retrouver comme avant. »

Un vrai message que l'ensemble du bureau voulait communiquer à tous les membres du club du Tilleul « qui représente avec ses 60 adhérents près de 10 % de la population. »

Afin que chacun puisse venir récupérer sa carte d'adhérent, une permanence sera effectuée salle Louis Page, le samedi 10 avril de 10 à 12 h.

Composition du bureau:

Président : Jean Kermoal. Vice président : Albert Pellen. Trésorier: Jean Coadou.

Trésorière adjointe : Jeannette Tellier.

Secrétaire : Jean Blons.

Secrétaire adjointe : Éliane Barat.

Membres: Nicole André et Germaine

Postec.



Le président Jean Kermoal et son bureau repartent pour un nouveau mandat

annonces paroissiales buhez ar barrez

MESSES:

Samedi 27 Mars: 16h Messe des enfants de CM1

Dimanche 28 Mars: 9h30 Saint Méen

Jeudi 1er avril - Jeudi Saint: 16h45 Lesneven

Vendredi 2 avril - Vendredi Saint: 12h15 Chemin de Croix Le Folgoët, 15h Lesneven

Samedi 3 avril - Samedi Saint : 15h Kernouës

Dimanche de Pâques : 6h30 Lesneven, 9h30 Ploudaniel, 10h30 Lesneven, 11h Le Folgoët

Lundi de Pâques: 10h30 Le Folgoët

la bibliothèque levraoueg

LES AMIS DU LIVRE

PERMANENCES SAMEDI 10H30 - 11H30

27 Mars: Tifenn COTTON 03 Avril: Alice DONNADIEU

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 29 MARS 2021

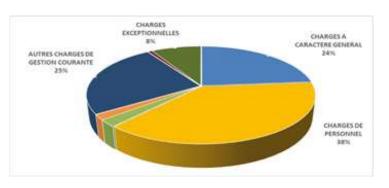
Le sujet principal à l'ordre du jour était l'approbation des comptes de l'exercice 2020 et du budget prévisionnel pour 2021.

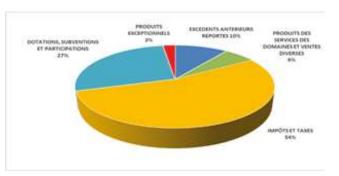
Compte administratif et de gestion 2020

Le budget total de la commune en 2020 est de 117.3580 €.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 415.229 €, constituées à 38 % par les charges de personnel, à 25 % par les charges de gestion courante et à 24% par les charges à caractère général.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 521.289 €, constituées à 54 % par les impôts et taxes et 27 % par les dotations et subventions.



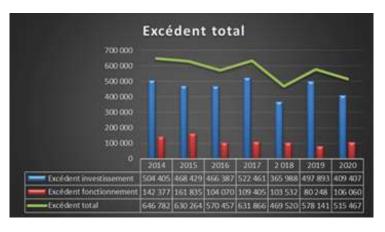


Les dépenses d'investissement s'élèvent à 242.284 € constituées à 54 % par les immobilisations en cours, à 13 % par les emprunts et dette et à 11 % par les immobilisations corporelles.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 652.291 € constituées à 81 % par l'excédent d'investissement reporté, à 13 % par les dotations, fonds divers et réserves et à 5 % par les subventions.

Exercice 2020	Dépenses	Recettes	Résultat Exercice	Excédent reporté	Résultat
FONCTIONNEMENT	415 229	468 598	53 368	52 691	106 060
INVESTISSEMENT	242 884	125 336	-117 548	526 955	409 407
TOTAL	658 113	593 934	-64 179	579 646	515 467

Les comptes 2020 mettent en évidence un excédent de fonctionnement de 53.368 € et un déficit d'investissement de 117.548 €.



Une fois les excédents reportés pris en compte, l'excédent total pour la commune est de 515.467 €. Cet excédent constitue la trésorerie qui nous permet de mener à bien les projets en cours ou à venir. L'évolution de nos comptes sur 7 ans montre une stabilité de nos moyens malgré un autofinancement important de nos investissements.

Les éléments d'analyse de la trésorerie permettent de comparer certains indicateurs (en euros/habitant) avec d'autres communes de même strate.

Parmi ceux-ci:

- Dépenses de fonctionnement : 226 € pour les charges de personnel (264 € département, 274 € région,
 271 € national), 140 € pour les charges à caractère général (170 € département, 174 € région, 191 € national).
- Recettes de fonctionnement : 391 € pour les recettes fiscales (466 € département, 447 € région, 449 € national)

Objectifs et orientations budgétaires 2021

Avant de voter le budget, les principales orientations pour 2021 et les projets qui devront être poursuivis ont été rappelés : MAM, salle Louis Page, voie douce, lavoir moulin de Kergoff, enfouissement réseaux, voirie, maintien soutien « Enfance jeunesse » (Foyer jeunes, Pitchoulig, Garderie, Ecole), soutien associations locales, ... Deux dossiers majeurs ont également été abordés : l'aménagement du bourg et le devenir du Tennessy pour lesquels deux études sont en cours : le concours d'idées « se recentrer » en collaboration avec la CLCL et le département (CAUE) pour le premier, le projet tuteuré licence pro management activités commerciales pour le deuxième.

Les demandes de subventions des associations parvenues en mairie représentent un budget de 2.600 €. Les principes retenus d'attribution sont de privilégier les associations présentes sur Kernouës ainsi que les organismes ou associations locales mais présentes et actives sur la communauté de communes avec un forfait de 15 € par enfant pour les activités sportives dans la CLCL. Les amis du livre de Kernouës (150 €), Ribinou (500 €), la société de chasse (250 €), Ar Pintig (250 €), Solidarité Côte des Légendes (100 €), Ploudaniel Lesneven Hand ball (90 €), Dojo lesnevien (60 €), restos du cœur (100 €), secours catholique (100), La Rurale cycliste (1.000 € si essor breton maintenu).

Les forfaits scolaires représentent un budget de 31.146 € : le forfait scolaire passe de 625 à 650 € pour les écoles Saint Joseph et Sainte Anne ainsi que pour les écoles Diwan et la section bilingue de l'Argoat ; il est de 250 € pour les autres écoles privées et pour Jacques Prévert de 1.555 € pour la maternelle et 514 € pour l'élémentaire.

Le Conseil Municipal a ensuite voté à l'unanimité les Budgets Prévisionnels 2021 de la Commune à hauteur de 1.292.029 € (454.622 € en fonctionnement et 837.407 € en investissement).

Dans le cadre de la transition énergétique, afin de faire des économies sur la consommation d'énergie et sur la durée de vie des matériels et leur maintenance et, d'agir sur la protection des écosystèmes et la préservation de l'environnement en diminuant les nuisances lumineuses, il a été décidé d'éteindre l'éclairage public pendant une plage horaire peu fréquentée par la population : 22h00 à 6h00 toute l'année.

en côte des légendes aod ar mojennoù

• REPRISE DES REPAIR-CAFÉS

Le Centre Socioculturel Intercommunal a initié il y a maintenant deux ans un atelier d'auto-réparation (petit électroménager, vélos...), pour apprendre collectivement à réparer pour ne pas jeter.

• ANTENNE DE VACCINATION À LESNEVEN :



Les prises de rendez-vous se feront progressivement, suivant les créneaux disponibles, en ligne via le site : www.santé.fr (rubrique Finistère > centre de Landerneau/Lesneven > prendre rendez-vous en ligne). Infos au 02 57 18 00 61

Nous sommes heureux de vous annoncer que cet atelier de bénévoles a intégré le réseau des Repair-Cafés! Notre équipe est donc prête à accueillir de nouveaux réparateurs et/ou des habitants à la recherche de conseils pour sauve leur matériel de la déchetterie.

Pour rencontrer l'équipe, les conditions sanitaires nous obligent à passer par une prise de rendez-vous à l'adresse mai : repaircafe.lesneven@gmail.com ou directement à l'accueil du Centre Socioculturel.

Pour tous renseignements, merci de contacter le 02 98 83 04 91

• REPRISE DES COUPS DE MAINS INFORMATIQUES À PARTIR DU MARDI 9 MARS AUX HEURES HABITUELLES

Aletier d'aide à l'utilisation de l'informatique : gérer ses dossiers, ses photos, naviguer sur internet , réaliser des dé marches administratives simples, utiliser une messagerie, les réseaux sociaux ...

N'hésitez pas à venir poser vos questions lors des ateliers les:

- mardi 10/12 H et 14/16 H
- samedi 10/12 H

Renseignements et inscription à l'accueil du Centre Socioculturel Tél: 02.98.83.04.91

• PROGRAMMATION FAMILLES MARS 2021

Samedi 27 mars de 9h à 10h au Centre Socioculturel Cycle de formation pour les parents (1/2): Comment j'apprends ?

Comprendre les mécanismes de l'apprentissage pour mieux accompagner son enfant sur le temps des devoirs. Animé par Angélique Michelin, Edusens.

> Pour toute information complémentaire, 02.98.83.04.91 ou www.centresocioculturelintercommunalpaysdelesneven.org

PRODUCTION & ÉDITION

Mairie de Kernouës

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Christophe BÈLE, Maire

DÉPÔT LÉGAL

16 mai 2014

PROCHAINE PARUTION LE 09 Avril 2021 Dépôt des articles pour le 07 Avril à 12h00







